

82

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVI^e Volume. **XVII^e Volume.**
N^o 24. Décembre 1896. **N^o 1. Janvier 1897.**

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN
place de l'Hôtel-de-Ville.

1897

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — Tassin père. — Deslandes père.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt. *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.
CREIL. — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichou. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : MM. Petit et Lemercier. — *Secrétaire* : M. Francolin. *V.-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 DÉCEMBRE 1896.

PRÉSIDENCE DE M. DELAMOTTE, SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. le duc DE GRAMMONT, au château de Mortefontaine.

MICHEL, jardinier chez M. de Moras, à Senlis.

Sont présentés :

MM. MATON, marchand de vins à Senlis.

POIRÉE, épicier à Senlis (présentés par MM. Pillois et Huot).

La correspondance comprend :

1^o Les lettres d'excuses de MM. les Président et Vice-Présidents, ne pouvant assister à la séance.

2^o Le programme de l'Exposition de Gand en avril 1898, et le compte-rendu de la Distribution des récompenses du Congrès pomologique à Rouen.

3^o Les catalogues de MM. Harlay, pépiniériste à Marly-la-Ville; — Massicot, pépiniériste à Angers; — Jacquet, pépiniériste à Neuville-sur-Saône; — Sahut, pépiniériste à Montpellier; — Levasseur et Fils, pépiniéristes à Ussy; — Prenveille, pépiniériste à Saint-Just-en-Chaussée (Oise); — Lévêque, pépiniériste à Ivry-sur-Seine.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de M. Joly, notre collègue de Gouvieux, et de la perte que vient de faire M. Boujonniere, de Senlis, par suite du décès de sa fille.

Nous prions ces familles de recevoir les sentiments de condoléance et de sympathie de la Société.

Il est procédé à l'élection des membres du bureau, au scrutin secret.

XVI^e VOLUME. — N^o 24. — DÉCEMBRE 1896.

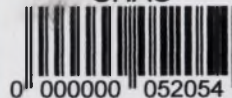


Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice : 10005

CB : 5205

SHAS



0 000000 052054

Sont élus : MM.
Président..... THIRION.
Vice-Présidents..... BROCHON, MOREL, VANTROYS.
Secrétaire-Général..... DELAMOTTE.
Secrétaire-Général-Adjoint. PILLOIS.
Secrétaire..... LESTOCART.
Secrétaire pour l'Apiculture HARDRET.
Trésorier Central..... J. CHOQUET.
Trésorier-Adjoint..... NOCHÉ.
Bibliothécaire..... CAVAILLIER.
Conservateur du Matériel... TIRLET.

Sont ensuite élus membres du Conseil d'administration :
MM. BERGER, — BORDIER, — CARREAU, — CHÉRET, —
DELMONT, — DESLANDES fils, — LEROUX, — PECQUET, —
SALOT, — TESTARD, — VAUDIER, — BILLION.

Sont élus membres de la Commission des finances :
MM. MOREL, président, — TIRLET, — NOCHÉ.

La séance est levée après le tirage de la tombola.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Crépy-en-Valois.

ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 1896.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Les membres présents sont :

MM. Petit, Droux, Oudin, Lafontaine, Gannier, Pillan, Gaillard, Dandrieux, Quervel, Breton et Francolin.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance.

La Section, en l'absence du professeur, décide d'ajourner au mois prochain la réélection de son bureau.

Elle statue sur l'apport suivant et lui attribue une *mention honorable*.

Apport de M. GAILLARD : Un lot de Primevères de Chine et Anthémis.

Séance levée à trois heures.

UNE VISITE

aux Jardins de Laversines.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Le 3 novembre, j'eus le grand plaisir de visiter les cultures floréales et potagères du château de Laversines, à M. le baron Gustave de Rothschild.

Accompagné d'un de nos éminents collègues, M. Renard, jardinier chez M. le prince de Joinville, nous dûmes constater, dans ces immenses cultures, un progrès tellement grand, que je dirai presque idéal, même sur tous les progrès déjà accomplis dans l'Horticulture française.

Ce n'est pas pour flatter notre éminent collègue, M. Houlet, à qui je reconnais trop de grande modestie dans sa haute compétence dans le métier de jardinier, mais simplement vous dire l'effet que nous a produit cette immense multitude de plantes, toutes plus belles les unes que les autres. Le sujet qui a attiré le plus notre attention, est cette multitude de Chrysanthèmes d'une culture, certes, sans égale en France ; plusieurs milliers de ces belles plantes, ornent trois grandes serres et un grand pavillon, ainsi que plusieurs lignes de châssis à froid.

En rentrant sous ce pavillon central de 60 mètres de long, le coup d'œil est féérique. Adossé le long d'un mur orné de

magnifiques vignes garnies de raisins d'une beauté remarquable, on y voit une très grande collection de Chrysanthèmes à grandes fleurs, dont il me serait trop long de vous décrire les noms, mais parmi lesquelles beaucoup de nouveautés anglaises, américaines et françaises ; ces dernières, beaucoup plus nombreuses que celles d'outre-mer, rivalisent de plein droit avec elles, surtout les variétés de nos grands semeurs, MM. Chantrier, Bruant et autres.

En un mot, cette multitude de plus de 200 variétés de cette grande reine orientale, aux couleurs les plus chatoyantes, et des fleurs d'une dimension extraordinaire, donne au visiteur le plus ravissant coup d'œil, et l'oblige à faire ses plus élogieux compliments à l'habile jardinier qui conduit aussi bien cette belle culture.

A côté de cette inimitable culture, il en est d'autres pas moins méritantes, et même d'un bien plus grand intérêt. Deux vastes serres d'Œillels remontants, et parmi quelques semis de M. Houlet, encore inédits, montrent déjà une grande valeur. Toutes ces plantes sont d'un parfait état et montrent déjà une abondante floraison qui continuera tout l'hiver, et par conséquent une culture d'un grand mérite qui est d'un charme à ravir. A côté, deux vastes serres d'Orchidées, dont la plupart sont en fleurs, surtout les Cattleyas ; d'autres variétés sont prêtes à fleurir. Ces plantes, d'une grande valeur, sont d'une culture irréprochable. Viennent ensuite des plantes de serre chaude de toute nature, surtout des Dracœnas, Fougères, Marenthas d'une rare beauté. Pour terminer, je citerai la vue d'une grande serre de Crotons et d'Anthuriums qui donne un coup d'œil bien remarquable, et où l'on se croirait être au tropique, en voyant ces vastes plantes aux multiples couleurs et d'une rare beauté.

Pour clore cette intéressante visite, je vous parlerai d'un immense jardin d'hiver, qui donne sur ce vaste village de maisons en verre, qui contient une innombrable multitude de plantes de toute nature, placées avec une merveilleuse

harmonie, et où l'on voit les plus beaux spécimens de Palmiers que l'on puisse rencontrer en France.

Ce qui serait bien désirable, c'est que nous puissions amener M. le baron de Rothschild, à demander une visite de jardin qui, plus autorisée et plus compétente que ma modeste plume, pourrait, dans un rapport complet, rendre honneur et justice à un de nos plus éminents jardiniers de France, à M. Emile Houlet.

Votre Serviteur,
SYLVAIN BERGER.

DÉGUSTATIONS

47 Novembre.

POIRE CRASSANE D'HIVER (provenant du Jardin d'expériences). — Fruit moyen, bosselé, arrondi. — Peau jaune d'or légèrement marbrée de roux clair. — Chair blanche, grossière, assez sucrée, un peu sèche et peu relevée. — Fruit médiocre.

30 DÉCEMBRE.

POIRE SÉNATEUR PRÉFET. — Il doit y avoir eu erreur. C'est probablement la Joséphine de Malines. — Chair très fine, juteuse, aromatisée, de couleur saumonée. — Forme en toupie.

CONSERVATION DES FRUITS

1° Les fruits enveloppés de papier de soie se sont parfaitement conservés ; la maturité s'est poursuivie régulièrement ; les fruits ont conservé une saveur et une apparence irréprochables.

2° Dans la paille de bois, les poires et les pommes étaient bien conservées, mais étaient inférieures à celles du lot précédent.

3° Dans la paille d'orge, le fruit n'avait pas de taches ni de saveur désagréable, mais il avait perdu de sa fraîcheur, et sa maturité était moins avancée que dans les lots 1 et 2.

4° Les poires et les pommes conservées dans le regain de fourrage possédaient un arrière-goût de foin; elles se tachaient et pourrissaient.

5° La sciure de bois donne de très mauvais résultats; les fruits étaient piqués, flétris, sentaient le bois et étaient invendables.

6° Dans la menue paille de blé, les poires étaient assez bien conservées, par contre les pommes étaient flétries; les unes et les autres avaient pris goût de moisi.

7° Dans les feuilles sèches, les pommes étaient assez bien conservées, quoique un peu flétries; les poires étaient très tachées et très flétries.

8° Les fruits qui avaient été abandonnés sur les tablettes d'un fruitier étaient assez bien conservés; mais, placés dans une chambre chauffée, c'est le lot qui a le plus souffert de la flétrissure.

9° Les lots enfouis dans le sable étaient parfaits, mais moins avancés en maturité que tous les autres lots; c'est la meilleure méthode lorsque l'on veut conserver des fruits pendant longtemps; avant de les enfouir dans le sable, il est préférable de les envelopper dans un papier de soie.

(Gazette agricole).

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Moyen d'empêcher les plantations d'oignons d'être arrachées des vers. — Qui n'a pas eu à maugréer lorsqu'après avoir fait des plantations d'oignons de Mulhouse, des ails,

des échalottes, il s'en trouve le lendemain, le surlendemain et souvent pendant une quinzaine de jours pareillement, un certain nombre, parfois même en grande quantité, d'arrachés par les lombrics. Or, voici un moyen facile et peu dispendieux qui réussit très bien: il consiste tout simplement, avant la plantation de ces bulbes, de les immerger dans un bain de sulfate de cuivre d'une force de 30 à 50 grammes de cristaux par litre d'eau. Après avoir mis les bulbes dans un linge, on plonge le paquet pendant quelques secondes dans la dissolution, et ensuite, si on ne doit pas les planter de suite, on les étale sur terre pour les faire sécher. Le peu de sulfate de cuivre qui a pu imbiber la pellicule extérieure suffit pour empêcher les vers d'y toucher.

On peut faire de même pour les pois à planter; toutefois, on les laissera tremper pendant quelques minutes. Si on craint de les voir arracher par les pies ou par les souris, on les saupoudrera de minium de plomb; la valeur d'un dé à coudre de minium suffira pour un litre de semence.

J'emploie ce moyen depuis bien des années, et j'en ai toujours été satisfait.

G.-D. HUET.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Reims).

*
**

Sur l'insecticide le Lysol, par M. VENTECLAYE. — Le 22 mars 1895, le comité m'a remis du Lysol, pour être expérimenté comme insecticide.

Je viens vous donner les résultats que j'ai obtenus en opérant contre les quatre sortes d'insectes les plus répandus.

Le puceron vert d'été et la grise ont été combattus par des pulvérisations de Lysol coupé au 1/2000; cette opération a assez bien réussi.

Pour le Kermès, l'insecticide coupé 1/100 a donné de bons résultats.

Quant au puceron lanigère, après avoir employé le Lysol à dose double de celle indiquée, c'est-à-dire au 1/100, le

résultat a été nul. Je dois dire cependant que j'ai opéré après la taille, car nous étions fin mars, et après avoir enlevé les vieilles écorces, les loupes causées par l'insecte et les mousses. Le liquide a été répandu au pinceau sur toutes les parties de l'arbre. Malgré tous ces soins, l'insecte s'est montré plus abondant que l'année précédente. La cause en est-elle au temps qui a été plus favorable à la reproduction, je ne saurais le dire; en tout cas l'insecticide n'a pas donné le résultat que nous en attendions.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France*).

*
**

Le badigeon des serres. — Voici le printemps, bientôt; le soleil va brûler les feuilles, au travers les vitres non blanchies ou non munies de claies à ombrer. Les jardiniers ne savent souvent quel badigeon employer pour amener une ombre protectrice à leurs chères plantes. De tous ceux que nous avons employés, voici le meilleur, le plus résistant aux pluies et le plus facile à enlever à l'automne, lorsque, au contraire, on cherche à faire profiter les plantes des rares rayons du soleil. On fait bouillir pour quelques sous d'amidon, on y ajoute du blanc d'Espagne en poudre, de quoi faire une bouillie claire, et on blanchit à *chaud*, de suite, la serre. Il n'est pas nécessaire de faire une couche épaisse. Si l'on préfère la couleur verte, on achète celle-ci en poudre: plus la couleur sera belle, plus l'effet produit sera agréable. Pour les plantes à fleurs, le blanc vaut mieux; pour les beaux feuillages, il est préférable d'employer le vert.

Ad. VAN DEN HEEDE.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France.*)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 JANVIER 1897.

PRÉSIDENTE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Sont admis membres de la Société :

MM. MATON, à Senlis.

POIRÉE, épicier à Senlis.

Sont présentés :

MM. BROCHARD (Emile), constructeur de serrurerie, 40, boulevard Richard-Lenoir, Paris.

DUFOUR, représentant de la Maison Delaville, 127, rue de Bagneux, Grand-Montrouge (par MM. Pillois et Billon).

GUILLET, jardinier au château des Aigles, à Chantilly (par MM. Careau et Berger).

La correspondance comprend :

1° Lettres d'excuse de MM. Delamotte et Berger, absents.

2° Une lettre de MM. Brochard, constructeurs, offrant à la Société deux abris vitrés système Brochard, avec leurs accessoires. — Les remerciements les plus vifs sont votés à ces généreux sociétaires.

3° Une circulaire du Ministère de l'Instruction publique sur le 35^e Congrès des Sociétés savantes.

M. le Président fait part à l'assemblée du décès de notre collègue M. Raymond Michel, de Pontarmé, et de la perte douloureuse que viennent de faire deux de nos collègues, M. Blondel, de Nanteuil, par suite du décès de son épouse, et M. Cuel, de Senlis, par suite du décès de sa fille.

La Société envoie à ces familles si éprouvées ses meilleurs sentiments de condoléance et de sympathie.

XVII^e VOLUME. — N^o 1. — JANVIER 1897.

M. le Secrétaire-Général-Adjoint donne lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration.

Le Conseil, considérant que M. Deslandes père donne sa démission à cause de son éloignement du siège central de la Société et de sa résidence dans un canton où il n'existe pas de Section active; considérant que M. Deslandes est un des plus anciens membres de la Société, qu'il a pris part à ses travaux et à son enseignement, soit par des conférences faites dans les réunions générales, soit par des articles de culture pratique insérés au Bulletin de la Société, propose de lui décerner le titre de Membre perpétuel, sans cotisation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président fait ensuite quelques lectures prises dans les Bulletins de Sociétés correspondantes.

La question des corbeaux ayant été agitée, la Société considère que les corbeaux compensent facilement les dégâts qu'ils font par les services qu'ils rendent à l'horticulture, et qu'il n'y a lieu de les détruire que quand ils sont en trop grand nombre.

La séance est levée après le tirage de la tombola.

Apport en séance :

M. CHÉRET : Poires Doyenné d'hiver, Olivier de Serres et Pommes Reinette de Parker. — *Mention honorable.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1897.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Doucet.

M. Roblin, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Étaient présents : MM. Doucet, Hennebicq, Béry, Folléat, Defrocourt fils, Godard, de la Ferté-Milon ; MM. les instituteurs Defrocourt et Caron.

Il est procédé immédiatement au renouvellement des Membres du Bureau pour 1897.

Sont élus à l'unanimité :

MM. ROBLIN, *président.*

DOUCET, *vice-président.*

CARON, *secrétaire.*

DEFROCOURT, *vice-secrétaire.*

HENNEBICQ, *délégué.*

Au début de la séance, M. HOUSSAY, hôtelier à Betz, est présenté pour faire partie de la Société.

M. Lallier (Paul), pépiniériste à Macquelines, serait très heureux de continuer à faire partie de la Société et il demande que le Bulletin lui soit adressé comme à tous les sociétaires, puisqu'il n'a pas donné sa démission.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Crépy-en-Valois.

ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 40 JANVIER 1897.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Les membres présents sont :

MM. Petit, Droux, Dandrieux, Choron, Despierres, Breton, Mercier, Legros et Francolin.

Il est donné lecture du procès-verbal de la précédente séance.

M. Lozet, professeur, fait une conférence sur les rosiers

grimpants, les travaux à exécuter en cette saison et la culture de la vigne sous verre.

Il est ensuite procédé à la réélection du Bureau.

Sont élus :

<i>Président</i>	MM. CHOPINET.
<i>Vice-Présidents</i> ..	PETIT et LEMERCIER.
<i>Secrétaire</i>	FRANCOLIN.
<i>Vice-Secrétaire</i> ..	GANNIER.
<i>Trésorier</i>	LEGROS.
<i>Délégué</i>	CHORON.

La commission spéciale a statué sur l'apport suivant et lui a attribué une *mention honorable*.

Apport de M. DESPIERRES : Pissenlits blancs, Chicorée Witloof et fleur *Forsythia viridissima*.

Relevé des points attribués aux apports de l'année 1896.

M. GAILLARD, jardinier chez M. Mercier, à Crépy, 18 points.

M. DESPIERRES, jardinier chez M. Parmentier, au Luat, 6 points.

LA VIGNE EN BOURGOGNE

Messieurs et chers Collègues,

Venant de faire une tournée en Bourgogne, où je me suis pendant deux jours attaché particulièrement à visiter la culture en général de ce beau pays vinicole, je me permets de vous faire part des quelques remarques sérieuses sur la culture de ces belles vignes et de quelques rares arbres fruitiers que j'ai pu faire plantés par ci par là aux abords des villages.

D'abord, comme pays, le cite est magnifique ; de superbes côteaux bordent des deux côtés la superbe vallée de l'Yonne,

plaine très fertile et très bien cultivée ; pas de mauvaises herbes, terrain très propre, labour bien fait, beaucoup de fourrages et céréales et très peu de betteraves.

La ville de Villeneuve-sur-Yonne, où je suis descendu, quoique ne présentant pas une allure très commerciale, représente au voyageur une citée fort agréable ; bordée par la ligne du Bourbonnais et par la magnifique rivière l'Yonne, la ville est très bien divisée par des rues larges et très propres, de beaux boulevards plantés d'arbres magnifiques déjà centenaires, de jolies villas habitées en été par beaucoup de bourgeois.

Je vous dirai donc que cette coquette ville est entourée de magnifiques côteaux presque tous plantés en vigne, à part quelques endroits où le phylloxéra a déjà fait sa fatale destruction. Le terrain de ces côteaux est silico-argileux, surface très caillouteuse et fond rouge sablo-argileux rouge, vrai terrain à vignes.

La vigne est plantée toute en lignes droites, sur un espace en moyenne de 0^m 80 à 1 mètre de distance ; pourtant quelques vigneron dans les nouvelles plantations, donnent un peu plus d'espace pour pouvoir passer un cheval avec une charrue, ce que j'ai trouvé fort bien, surtout pour faire l'opération qu'ils sont en train de faire en ce moment, ce qu'ils appellent, je crois, le châlage, ce qui est plutôt un butage ; il ramène la terre et les feuilles au pied de la vigne jusqu'aux branches.

La vigne, d'elle-même, est très peu élevée du sol, environ de 30 à 40 centimètres, taillée forme ronde, environ 6 branches, et en couronne de deux yeux qui se trouve rabattue tous les ans sur le premier, ce qui tient toujours la vigne près du sol. Pour juger du résultat de cette taille, en prenant une moyenne de deux grappes par sarment, cela donne 6 branches à deux sarments, 24 grappes de raisin par 4 pieds de vigne dans un mètre carré, cela donne le beau résultat de 80 à 100 grappes.

Entre chaque pied de vigne est planté un échelas de 1 mètre environ qui sert à attacher les sarments des deux vignes ; pourtant la plupart des nouveaux vigneron ne mettent qu'un échelas tous les dix et qui supporte trois rangs de fil de fer, ce qui donne plus de facilité d'attacher plus régulièrement toutes les jeunes pousses de vignes au fur et à mesure de la végétation. Pour conclure de cette belle culture, je me bornerai à y passer une légère critique, c'est que je trouve les anciennes vignes un peu trop près l'une de l'autre et qu'elles ne sont pas dépourvues de la mousse qui couvre leur vieille écorce ; pourtant ces vieilles étoiles bourguignonnes méritent bien plus de soins, car ce sont elles qui fournissent le meilleur vins.

Votre serviteur,
SYLVAIN BERGER.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Conservation du parfum des Violettes. — Voici comment notre confrère néerlandais *Sempervirens* conseille de procéder pour conserver aux Violettes leur parfum. On cueille les fleurs fraîches et on les détache de leur pédoncule, on les met dans un flacon bien propre, alternativement une couche de Violettes et une couche de sel ordinaire. Le bocal doit être fermé hermétiquement ou à l'émeri. On le place dans un endroit tempéré. Après quinze jours le parfum est prêt. Chaque fois que l'on voudra en jouir dans une chambre, on ouvrira le bocal pendant quelques instants pour le refermer ensuite et on pourra ainsi garder l'odeur durant des mois entiers.

(Bulletin de la Société d'horticulture d'Epernay).

APICULTURE

Depuis longtemps déjà, l'Agronomie française, par des savantes et fréquentes publications d'hommes instruits, celles de professeurs d'apiculture et d'apiculteurs praticiens éclairés, s'est efforcée, par tous les moyens dont elle pouvait disposer, de répandre le goût de l'apiculture au sein des populations rurales. De ces efforts réunis sont certainement sortis d'admirables progrès. Mais en témoignant ici de notre admiration, et rendant un juste hommage aux hommes qui se sont dévoués et consacrés au développement de cette captivante science, nous demandons qu'il nous soit permis de poser une question et de la résoudre immédiatement.

Le but poursuivi est-il complètement atteint ? Nous ne le pensons pas, et nous n'hésitons pas à répondre que non !

Or, il ne s'agit pas de s'arrêter en une aussi belle route ; il faut au contraire redoubler d'efforts pour raviver le zèle et l'ardeur un moment ralentis du paysan français en faveur des abeilles. Pour atteindre ce but, nous estimons qu'il conviendrait de mettre sous les yeux de l'habitant des campagnes : 1° les étapes parcourues par l'apiculture ancienne ; 2°, par comparaison, les résultats acquis par l'apiculture moderne, et 3° enfin, lui faire toucher du doigt les bénéfices à réaliser, s'il consentait à s'occuper sérieusement de cet admirable gouvernement des abeilles.

A ce point de vue, nous formulons le vœu que dans chaque canton il soit installé un petit rucher de démonstration, à l'endroit reconnu le plus avantageux pour la récolte du miel et pour la proximité de l'enseignement, convaincu que c'est seulement par des exemples pratiques qu'on éveillera l'attention des paysans sur cette lucrative industrie, assez négligée autour de nous.

Quant aux moyens à employer pour organiser ces ruchers d'enseignement, une commission nommée à cet effet par l'autorité départementale, nous paraît réunir toutes les qualités pour pouvoir en élaborer les détails.

A notre avis, la commune favorisée de l'installation d'un rucher, pourrait fournir le terrain et le rucher. Ensuite, une souscription pourrait être faite, ou plutôt, une subvention pourrait être accordée par le département, pour subvenir aux premiers frais, démarches, organisation installation et achat d'abeilles.

L'entretien annuel des divers ruchers d'un arrondissement, serait confié à un moniteur d'apiculture compétent dans la nouvelle méthode d'éducation des abeilles; il serait nommé, au choix, par un jury chargé d'examiner les candidats qui se présenteraient pour remplir cet emploi.

Le département, n'intervenant ici que pour encourager l'Apiculture comme il encourage toutes œuvres d'utilité publique, voterait les crédits nécessaires pour rétribuer les moniteurs, qui seraient tenus de donner une leçon mensuelle à chacun des ruchers placés sous leur direction.

Les produits de ces ruchers, seraient, par moitié, la propriété de la commune et du moniteur d'apiculture, à charge par eux de toujours maintenir les ruchers peuplés.

Ce projet nous paraissant réalisable et de nature à faire avancer d'un grand pas l'apiculture nouvelle, nous le soumettons aux hommes d'initiative qui s'intéressent à la production nationale, et, en particulier, à la production de la cire et du miel.

En attendant que notre vœu entre dans la voie des résolutions, nous invitons le lecteur à nous suivre, s'il veut, de son individuelle initiative, faire avec nous ample connaissance avec l'abeille et son merveilleux travail.

(A suivre).

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1897

Arboriculture : Taille des diverses espèces fruitières.

Floriculture :

Le Rosier (suite); étude des différentes espèces.

<i>Barbery :</i>	Jeudi 4, à 11 heures, à la mairie.
<i>Senlis :</i>	Dimanche 7, à l'issue de la séance.
<i>Précy-sur-Oise :</i>	Jeudi 11, à 2 heures, chez M. Grouas.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 14, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Betz :</i>	Jeudi 18, à 2 heures 1/2, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 21, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 25, à 2 heures, à la mairie.
<i>Creil :</i>	Dimanche 28, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. Nouvian.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1883, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de l'adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.